

NOTE DE CONJONCTURE



Investissement

Vous avez la possibilité de revoir (à la hausse uniquement) votre investissement matériel pour l'équipement de la salle de sport.

Pour rappel, les conditions sont reprises ci-dessous, sous la forme de 3 options :

	Descriptif	Coût (HT)
<i>Option 1</i>	Matériel solide de marque connue, permettant de réaliser des exercices généralistes de fitness – aucun matériel électronique (steppers, bancs, ...)	1 200 €
<i>Option 2</i>	Matériel de type mécanique et électronique entrée de gamme – rameurs, tapis de course, ...	3 000 €
<i>Option 3</i>	Matériel électronique haut de gamme – tapis de course, vélos elliptiques, ...	7 200 €

La mise en place du nouvel équipement demande 4 h de temps administratif et le paiement s'effectue comptant. L'amortissement du matériel s'effectue sur 3 ans.

Vous ne pouvez pas capitaliser sur votre achat antérieur et devez payer la totalité du nouveau matériel.

Renouvellement du matériel

Le matériel de fitness pour les séances à domicile a fait son temps, et il est nécessaire de procéder à son remplacement. Les conditions restent inchangées par rapport aux derniers devis reçus.